







Rapport Activité

Perfectionnement et Approfondissement Professionnel

De Juin à Décembre 2022



Rédacteurs:

- Simone FOND, Directrice de la pédagogie et des formations
- Elodie BOIJOUX, Assistante de formation
- Brigitte JEANSON, Coordinatrice des actions de formation continue
- Yannick GUILLAUME, Coordinateur des actions conseil
- Aurélie BERGAMASCHI, Chargée de Qualité
- Pierrick GIRARD, Intervenant actions conseil
- Joffrey HADET, Directeur de la Fondation Lucy Lebon

Sommaire

Table des matières

Préa	amb	bule	4
I)	Ac	ctions de formation et Actions conseil	5
a))	Formation continue dite courte	5
	1.	Autisme	5
	2.	MAP (Module d'Approfondissement Professionnel)	5
	3.	Demandes Employeur	6
	4.	Prestations de service	6
	5.	Journée d'étude : Regards croisés et besoins pluriels	6
b))	Actions conseil	8
	1.	Diagnostics	10
	2.	Projets non réalisés	10
	3.	Projets en cours	11
	4.	Projets clôturés et Bilans effectués	11
II)	Bil	lan des questionnaires de satisfaction entre juin et décembre 2022	15
III)		Appel d'offre et Prévisionnel de la Formation Continue sur l'année 2023	18
a))	Formation « Répondre à un appel d'offre »	18
b))	Appels d'offre répondus Erreur ! Sign	net non défini.
c)		Prévisionnel sur l'année 2023	20
	1.	Formation continue courte	20
	2.	Actions conseil	22
IV)		Conclusion	26

4

Préambule

La formation continue fait partie intégrante de la politique institutionnelle au sein de la Fondation Lucy

Lebon. Elle s'inscrit dans une logique de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels.

En ce domaine, il est un préalable qui consiste à identifier les compétences requises par poste de travail

(en s'appuyant notamment sur les fiches métiers). Puis, à l'aide des entretiens professionnels et

entretiens d'évaluation qui se déroulent tous les 2 ans, il convient d'identifier les compétences

acquises pour chaque salarié. Celles-ci sont alors mises en perspective avec le poste de travail actuel.

L'étape supplémentaire consiste à repérer les souhaits d'évolution de carrière et de cibler les

compétences requises pour ces projets, tout en se référant à la réalité de terrain. C'est ainsi que le

plan de développement des compétences est élaboré.

Ainsi, la formation continue participe à la politique de qualité de vie au travail, en permettant aux

salariés:

De se projeter vers une évolution réelle de leur carrière,

- De valoriser leurs compétences

- D'en acquérir de nouvelles.

Les personnels bénéficiant de formation ont la possibilité, lors de réunions, de transmettre et faire

valoir leurs acquis auprès de leurs collègues.

En outre, la politique de formation continue au sein de l'institution permet de lutter en partie contre

les difficultés d'attractivité de notre secteur. Les salariés rejoignant la Fondation Lucy Lebon savent

qu'une évolution de leur carrière est possible, par le biais des formations proposées. Ces possibilités

contribuent à maintenir la motivation des professionnels.

Depuis 3 ans maintenant, la Fondation Lucy Lebon affiche un taux de 100% de personnels formés au

cours de l'année.

Joffrey HADET,

Directeur Général Fondation Lucy Lebon.

Le 17 février 2023

I) Actions de formation et Actions conseil

a) Formation continue dite courte



1. Autisme

L'IRTSCA continue de mettre en place des formations sur le thème de l'Autisme, notamment de la *Sensibilisation*.

Deux actions de formation de Sensibilisation à l'Autisme et TSA ont eu lieu entre juin et décembre 2022.

Plus d'informations sont renseignées concernant ces deux formations dans le rapport d'activité dédié à l'Autisme.

2. MAP (Module d'Approfondissement Professionnel)

Les Modules d'Approfondissement Professionnel sont des formations d'une durée maximum de 35 heures sur un thème particulier.

Entre juin et décembre 2022, deux sessions du MAP Anglais ont été programmées sur le territoire ardennais et au sein de l'IRTSCA.

Une session du MAP Interculturalité a été mise en place courant juillet 2022 à l'IRTSCA pour plusieurs établissements qui accueillent des adultes et enfants en situation de handicap, des patient en soin de suite et de réadaptation.

IRTS Champagne-Ardenne – juin 2023

Rapport d'activités Perfectionnement et Approfondissement Professionnel

3. Demandes Employeur

L'IRTSCA a répondu à deux demandes d'employeurs relatives à des formations spécifiques :

- Une demande de formation sur le thème de la Bientraitance qui a eu lieu en juin 2022
- Une demande de formation sur le thème du Signalement de la Maltraitance qui a eu lieu en octobre 2022, dans le département de l'Aube pour une association chargée de la protection de l'enfance.

Le projet de formation commandée par le CNFPT en 2021 sur le thème de la Violence dans le travail social a pris fin début décembre 2022. Il y a eu un total de 28 groupes et plus de 300 agents qui ont suivi cette formation de novembre 2021 à décembre 2022.

4. Prestations de service

Un formateur de l'IRTS CA intervient dans différents établissements de formation dans le milieu sanitaire dans la Marne, soit l'IFSI, l'IFAS, l'IFAP, l'Ecole de Puériculture, l'IFMEM et l'EIBODE. Il dispense des cours sur différents aspects de la sociologie, rattachés au milieu médical.

5. Journée d'étude : Regards croisés et besoins pluriels

Dans le cadre du module « Regards croisés et besoins pluriels » à destination des éducateurs spécialisés en fin de cycle de formation, trois journées d'étude annuelles sont ouvertes à la formation continue dans une dynamique pluriprofessionnelle. L'objectif de ces journées d'étude (conférence le matin et table ronde l'après-midi) est de problématiser et de penser l'intégration des publics aux besoins particuliers, dits publics frontières, en incluant systématiquement les personnes concernées





Pour la période entre juin et décembre 2022, les thématiques et les intervenants ont été les suivants :

Le 13 octobre 2022 « Les jeunes en errance » :

- la conférence a été animée par François Chobeaux, sociologue et travailleur social
- la table ronde, animée par Marine DUMAINE, a réuni Marie-Pierre BARRIERE (Membre du réseau éducation sans frontières et co-fondatrice de l'association EOLE et HeSoPE), Nadine BAUDRILLARD (Infirmière spécialisée en psychiatrie, formatrice nationale en prévention du suicide et premiers secours en santé mentale), Antoine COPPEE (Educateur Spécialisé en Accueil de Jour), Mélanie HERMAND (Infirmière en Santé Mentale spécialisation « Psychotrauma »), Marie HOUBERDON (Cheffe de service Pôle Urgence/Insertion à l'Association Jamais Seul) et Hamidou NDIAYE (Professionnel de la prévention spécialisée et Docteur en aménagement de l'espace et de l'urbanisme).
- 18 professionnels ont participé à cette journée d'étude, ainsi que 53 étudiants de l'IRTSCA.

Le 1 décembre 2022 « La prostitution et la mise en danger des adolescentes placées » :

- la conférence a été animée par Cécile PLESSARD, sociologue, enseignant à l'Université de Caen, et co-autrice du rapport « Prostitutions de mineures – Quelles réalités sociales et juridiques » (2021).
- la table ronde, animée par Christelle BION, a réuni Aline LEGRAVEREND-KRA (chargée de mission à l'association Agir Contre la Prostitution des Enfants (ACPE)), Audrey COHEN (psychologue-psychothérapeute), Marion NUTTIN (Educateur spécialisé au Foyer de l'Enfance), Catherine YABKA (Directrice), Mona DAMARS et Virginie LAMASINE (Educatrices spécialisées au service AEMO de la Sauvegarde 93).
- 33 professionnels ont assisté à cette journée d'étude, ainsi que 55 étudiants de l'IRTSCA.

b) Actions conseil



Le service Conseil

Le service conseil et perfectionnement réalise des missions d'expertise et de diagnostic dans les structures et institutions sociales et médico-sociales. Autrement dit : faire le point sur les besoins de d'équipe et les objectifs.

Lors de la première demande, il est important de comprendre l'organisation de l'institution et son histoire. Il ne s'agit pas ici de son histoire comme telle, mais de l'histoire de l'équipe, de sa construction en tant qu'équipe et des événements marquants (ou pas).

C'est en fonction de ce recueil que le projet se définira et que l'on pourra analyser si l'équipe a besoin d'analyse des pratiques, de supervision, de régulation, de temps de formation ou d'espace spécifique... Une partie du travail dans l'analyse de la demande d'une institution en Formation continue consiste à faire émerger une réflexion, conceptuelle ou non, auprès de professionnels, sur la question de la place qu'ils occupent dans l'institution, mais aussi sur la relation qu'ils entretiennent avec les usagers.

Ce recueil de projet et l'organisation qui va avec prend du temps, mais ce temps qui peut sembler long permet de réaliser des programmes de qualité qui ne « s'effondrent » pas au bout de quelques heures d'interventions.

Analyse de la demande et les attendus des équipes :

Les travailleurs sociaux œuvrent chaque jour auprès de populations en difficulté, ils accompagnent au quotidien, affrontent tous les jours la souffrance de l'autre, ils cherchent des réponses, des appuis, des théories, des idées, du soutien. Parfois ils interpellent l'institution qui cherche à régler, ou non, ce qui est « trop lourd » à porter pour l'équipe.

IRTS Champagne-Ardenne – juin 2023

Rapport d'activités Perfectionnement et Approfondissement Professionnel

Un tel discours peut naître d'une perte de sens de l'accompagnement. Les objectifs ne sont plus centrés sur les personnes accueillies mais sur l'institution, sur son bon fonctionnement, sur son « ronronnement ».

Globalement les équipes font remonter que les espaces de réflexion professionnelle sont un passage intéressant afin de pouvoir rendre compte à un tiers de cette forme de lassitude de l'accompagnement. Sans un espace de pensée, il ne peut y avoir de transmission.

Des questions se posent : comment je peux transmettre le boulot que je fais au quotidien ? Bien sûr qu'il faut théoriser sur les problématiques rencontrées mais nous n'avons pas de temps. On n'est pas toujours à l'aise pour faire cette démarche réflexive qui est un véritable travail d'élaboration.

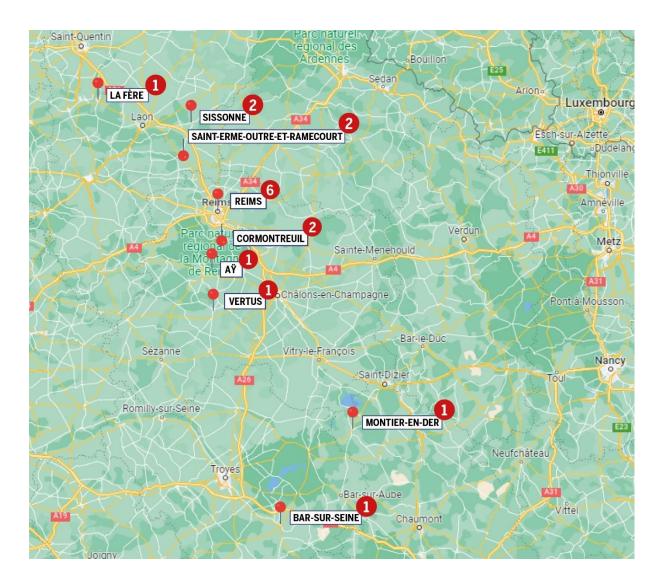
Réfléchir sur sa pratique, c'est chercher à expliciter ses manières d'être et de faire en les dégageant de la situation particulière dans laquelle on est pour les appréhender de manière critique et pouvoir, en partant de là, tirer des conclusions pour de nouveau avoir une pratique.

N'est-ce pas, dit d'une autre manière, une façon de « raffiner » son expérience ou autrement formulé encore, de faire émerger sa conception de l'action en se référant à des éléments théoriques, mais aussi à ce que je suis (mon expérience propre).

Yannick Guillaume Coordinateur des actions conseil et perfectionnement

1. Diagnostics

Le coordinateur des actions conseil de l'IRTS CA a effectué 17 diagnostics lors de cette période, dans des établissements qui se situent dans les départements de l'Aisne, de la Marne, de la Haute Marne et de l'Aube.



Le diagnostic, comme expliqué par le coordinateur des actions conseil dans le précédent rapport d'activité, est une étape importante dans le processus de mise en place des actions conseil, afin de répondre au plus juste aux demandes et besoins de chaque structure.

2. Projets non réalisés

Un seul projet, qui devait avoir lieu dans les Ardennes lors de cette période, n'a pas été retenu. L'établissement a choisi de traiter leur demande en interne, faute de budget.

IRTS Champagne-Ardenne – juin 2023 Rapport d'activités Perfectionnement et Approfondissement Professionnel

3. Projets en cours

6 projets ont démarré en 2022 et se termineront au cours de l'année 2023.

4 de ces projets se situent dans la Marne :

- un projet est en collaboration avec la filière Autisme car il concerne un FAMA, qui allie les séances d'observation, d'analyse de pratique et d'interventions spécifiques sur différentes thématiques.
- Un projet concerne la mise en place de séances d'analyse de la pratique dans un SAMIE.
- Un projet a lieu dans un site d'accueil de réfugiés pour des espaces réflexifs.
- Un autre projet est en cours pour de l'analyse de pratique pour les Pôles Logement et Urgence d'une association.

Un des projets se situent dans les Ardennes pour la mise en place d'espaces réflexifs axés sur la Bientraitance puis la démarche qualité. Celui-ci a commencé en mars 2022 et se terminera en février 2023.

Le dernier projet prend place dans le département de l'Aisne. Il est composé d'espaces réflexifs, de séances d'observation, de séances d'analyse de la pratique, d'entretiens individuels ainsi que de bilans avec l'équipe de direction pour réajuster ce que l'IRTS CA propose à l'établissement au cours du projet.

4. Projets clôturés et Bilans effectués

L'importance de l'Analyse de la Pratique Professionnelle

Ce titre est ce que j'ai retenu de la commande pour la rédaction de ce texte et qui devient mon enjeu : retranscrire l'importance que confère l'analyse des pratiques professionnelles de ma place de jeune animateur d'espaces d'élaborations cliniques.

Je viens de l'accompagnement social et des rencontres avec des personnes entravées par des situations de précarités diverses, traversées de tumultes et d'agitations, de doutes et d'inquiétudes, de traumas et d'espoirs aussi. Ces rencontres, dont je continue de me nourrir avidement, me bousculent. Il me serait simpliste de me réfugier derrière le poncif de mon empathie pour expliquer les impacts issus de ces rencontres. Il ne s'agit pas tant de recevoir que d'accueillir, de renvoyer, d'apaiser, de mettre en mot, finalement de transformer ce qui m'est accessible en éléments appréhendables par les personnes. Cette élaboration, voire cette co-construction avec l'Autre, nécessite un étayage, rarement immédiat. Je construis le mien à partir de mon expérience, de mes

formations (dont une initiale au sein de cet institut !) et de mes différents espaces cliniques d'analyse de ma pratique professionnelle, anciens et actuels.

Je me trouve aujourd'hui à la place de celles et ceux qui ont accueilli mes doutes et mes questionnements. Des écoutants qui ont transformé mes frustrations et colères en mots, en allusions, en suggestions, en autant d'éléments dont j'ai pu me saisir pour m'en approprier le sens, alimenter ma pratique et repartir à la rencontre des personnes fort du sentiment grisant d'avoir saisi quelques enjeux de la relation éducative. Pour finalement toujours revenir très vite autour de « la table des

réflexions cliniques accompagnées », bousculé d'une nouvelle rencontre et porteur de nouvelles

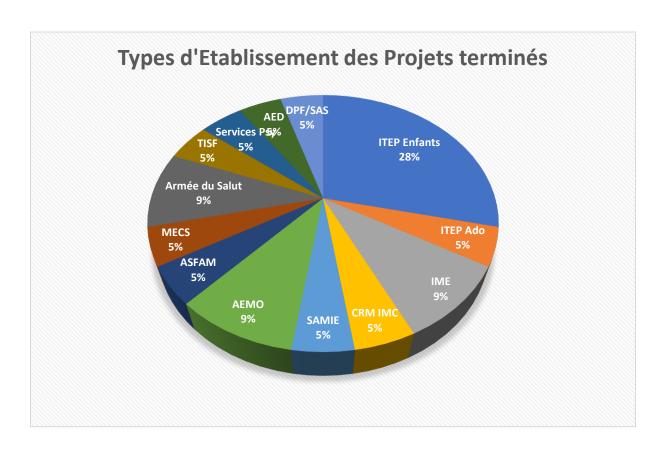
interrogations.

Cette place d'animateur d'espaces réflexifs de la pratique professionnelle pourrait aussi s'intituler place d'accueillant. Accueillant des doutes et incompréhensions, des colères et autres violences traversées par les professionnels. Ils sont allés à la rencontre, ils ont croisé des émotions, des élans, des appels, des mouvements de rejets, des implicites, et ils n'ont pas tout saisi. Je propose un espace d'accueil de ces éléments pour accompagner l'enjeu de la compréhension. Cette dynamique constitue l'importance des espaces d'analyse de la pratique professionnelle ; parce que cette mise en mots, cette reconnaissance des impacts de la rencontre de l'Autre, ce partage des doutes, participe d'un cheminement indispensable vers une relation éducative authentique et au service des accompagnements.

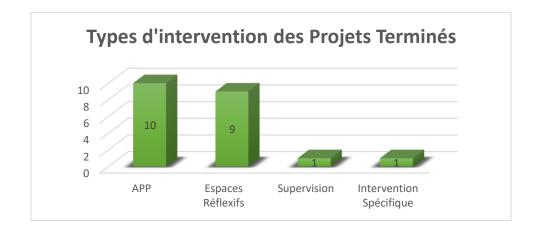
L'analyse des pratiques professionnelles telle que proposée dans le cadre de la formation continue de l'IRTS CA est une démarche collective, invitant le groupe à développer une expérience clinique de la mise en perspectives des situations rencontrées. L'animateur s'efface parfois pour laisser la place au soutien des pairs, aux partages d'incertitudes et aux ouvertures. Je suis garant du cadre accueillant les réflexions, construit sur la confidentialité, l'absence de jugement et le respect des limites de chacun. J'ai évoqué en début de texte avoir été heurté par mes superviseurs. Il s'agit surtout des enjeux de leurs retours qui m'ont utilement bousculé. J'espère aujourd'hui participer à cette démarche, en accueillant des tumultes, en les décortiquant avec leurs récipiendaires puis en accompagnement leurs mouvements, parfois plus apaisés.

Pierrick GIRARD, Intervenant pour l'IRTS CA

Il y a 21 projets d'action conseil qui se sont terminés entre juin et décembre 2022. Cela représente 132 séances différentes, 28 groupes différents et environ 295 personnes ayant participé à ces projets. Le graphique ci-dessous répertorie les différentes structures où ont eu lieu ces projets.



La moitié des projets qui se sont terminés durant cette période étaient des séances d'analyse de la pratique, 9 de ces projets étaient des espaces réflexifs, 1 projet était de la supervision et 1 projet était une intervention spécifique sur le thème de la « Violence en Institutions, des causes à la gestion ».



Le graphique ci-dessous liste les villes où les projets ont pris place. Une grande partie de ces projets s'est déroulée entre les départements de la Marne et de la Haute-Marne.

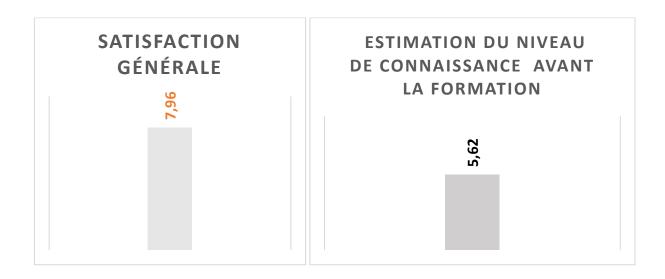


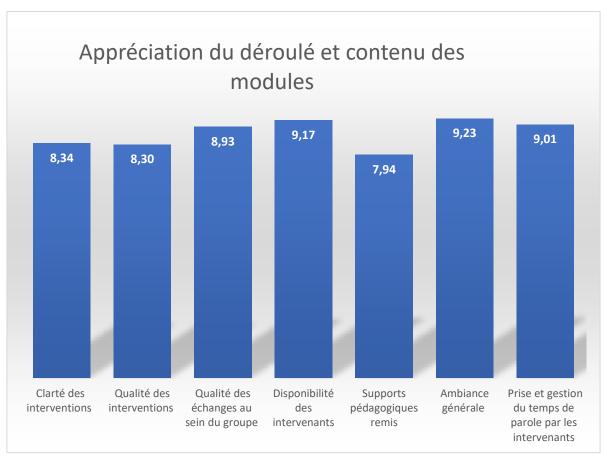
II) Bilan des questionnaires de satisfaction entre juin et décembre2022

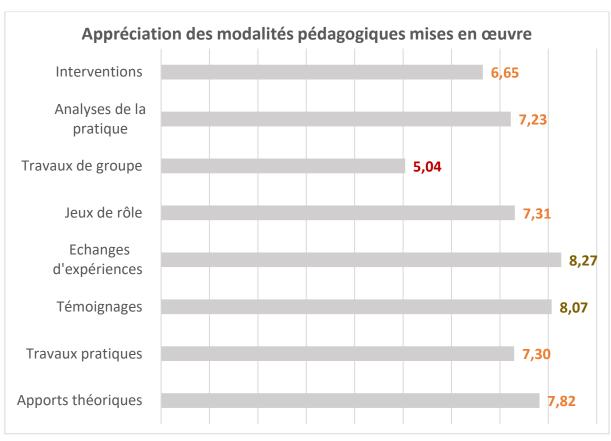


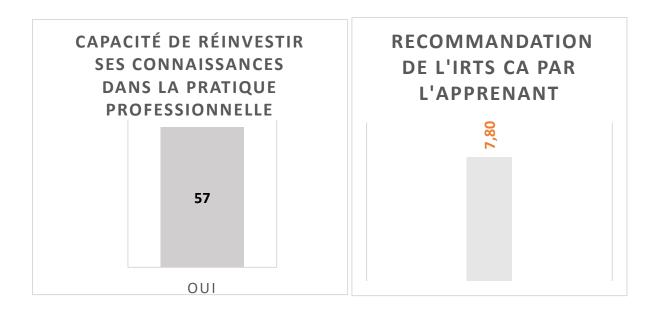
Le bilan porte sur les actions de formation courtes dispensées de septembre à décembre 2022, selon la dernière version du questionnaire adressée aux apprenants. Les précédentes versions des questionnaires ne permettaient pas de réaliser des bilans.

Il y a 71 répondants sur 95 participants aux formations, ce qui nous donne un taux de répondants de 74,73 %.



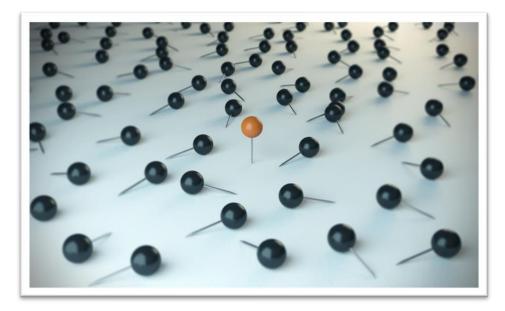






Un rapport d'activité est dédié au Service Qualité.

III) Formation « Répondre à un Appel d'offre » et Prévisionnel de la Formation Continue sur l'année 2023



a) Formation « Répondre à un appel d'offre »

Nous avons pu participer à une formation de 2 jours en interne avec l'organisme de formation CEGOS le 10 et 11 octobre 2022

Plusieurs salariés de l'IRTSCA amenés à travailler sur des appels d'offres ont pu en bénéficier : Simone FOND, Brigitte JEANSON, Alison FASCIAUX, Elodie BOIJOUX, Delphine PETERMANN, Madjouba BOUDJELAL, Isabelle JUSTINE et Corinne MICELI.

Chaque acheteur public a des demandes spécifiques, ce qui implique de lire attentivement les documents de consultation afin d'apporter une réponse personnalisée. Cette formation complète sur la rédaction des réponses à appels d'offres a permis d'apprendre à —

- Savoir lire le cahier des charges
- Construire une offre différenciante
- Rédiger une proposition convaincante
- Décrypter utilement le cahier des charges.

Au cours de ces deux journées nous avons pu également mettre en pratique et travailler sur un appel d'offre en cours pour la formation des Assistants Maternels de l'Aube. Le formateur a pu nous prodiguer des conseils pour mieux y répondre, il nous a appris à rédiger notre lettre de candidature et à évaluer si c'est une offre attractive pour notre établissement.

Brigitte JEANSON

Coordinatrice des actions de formation continue et Responsable des formations ASMAT et ASFAM Le 10 et 11 octobre 2022, 8 d'entre nous avons pu participer à la formation « Répondre à un Appel

d'Offre ». Il a été décidé que nous y participions afin que l'on puisse monter en compétences dans ce

domaine et répondre au mieux par la suite aux différents appels d'offre que l'IRTS CA pourrait recevoir.

L'IRTS CA est amené à répondre à des appels d'offre pour certaines des actions de formation continue,

comme pour le Diplôme d'Etat des Assistants Familiaux, le Diplôme des Assistants Maternels mais aussi

des commandes spéciales pour de la formation continue courte.

Le formateur nous a donné des outils pour que l'on puisse répondre correctement aux appels d'offre

notamment un tableau intitulé « Go / No Go » qui permet de déterminer s'il est judicieux de répondre

à l'appel d'offre pour notre établissement. Il permet de mesurer l'attractivité, la faisabilité technique,

faisabilité commerciale et la compétitivité de l'offre.

Il a également donné les 4 facteurs clés de succès d'une proposition écrite efficace :

- Une proposition structurée comme réponse aux besoin et aux enjeux du client, pour aider à la

décision

- Une proposition professionnelle, pour rassurer

Une proposition écrite pour notre établissement et qui ne parle que de notre établissement,

pour séduire

- Une proposition structurée, aérée et facile à lire pour donner du plaisir à la lecture.

Il nous a aussi expliqué le système C.A.B.: une caractéristique de notre établissement doit être

retranscrite en avantage, cet avantage doit être retranscrit en bénéfice pour le décisionnaire.

Cette formation était intéressante et enrichissante et nous a été utile car nous avons pu travailler sur

un cas concret, l'appel d'offre pour le Diplôme des Assistants Maternels, lors d'un atelier.

Elodie BOIJOUX

Assistante de formation

b) Prévisionnel sur l'année 2023



1. Formation continue courte

i. MAP

Nous espérons ouvrir une nouvelle session en Inter du MAP Anglais en juin 2023.

L'IRTS CA a reçu une demande d'une association de la Marne pour le MAP Interculturalité, d'autres structures vont s'y associer. Cette demande se déroulera courant juin 2023.

ii. Demande Employeur

La coordinatrice des actions de formation continue a reçu une demande de formation « La posture de l'accueillant en Lieu d'Accueil Enfant Parent », pour l'ouverture de ce type d'établissement dans le département de l'Aube. Cette formation a débuté en janvier 2022 et devrait se terminer en janvier 2023.

Notre établissement a reçu plusieurs demandes pour la formation sur les écrits professionnels par trois différentes structures se trouvant respectivement dans les départements de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne.

Une autre demande a été confiée à l'IRTS CA pour une formation sur le thème du Secret Professionnel et du Partage de l'information par une institution nationale, qui devrait avoir lieu dans les locaux de l'IRTS CA.

IRTS Champagne-Ardenne – juin 2023 Rapport d'activités Perfectionnement et Approfondissement Professionnel Deux demandes pour la formation sur la bientraitance dans la Marne et dans l'Aisne, courant juin 2023.

Un de nos intervenants a été approché par le président de l'Association des Directeurs des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux de la Haute Marne pour une formation sur le thème des nouveaux modèles de management, qui devrait avoir lieu en mai 2023.

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Une nouvelle demande de formation sur les Mineurs Non Accompagnés a été formulée par le Conseil Départemental des Ardennes, qui devrait s'associer à d'autres structures sociales des Ardennes. Cette formation devrait être mise en place en fin d'année 2023.

iii. Prestations de service

D'autres interventions sur le volet sociologique pour des prestations de service sont prévues dans les établissements de formation dans le domaine du sanitaire.

Un autre établissement, dépendant de l'Education Nationale, a demandé une prestation de service sur le thème de « L'acquisition de l'hygiène de l'enfant », qui devrait avoir lieu en mars 2023.

Et enfin, un établissement a proposé que l'IRTS CA intervienne pour une prestation de service sur la démarche qualité qui prendra place en mai et juin 2023. Notre chargé de qualité sera la personne qui dispensera ce cours.

iv. Journées d'Etude

Une dernière journée d'étude est prévue dans le cadre du Cycle « Regards croisés et besoins pluriels » le 19 janvier 2023 sur le thème « Déficience intellectuelle et troubles associés : promouvoir la communication pour favoriser l'inclusion ».

La filière des Assistants De Service Social ont également programmé une journée d'étude le 31 janvier 2023 sur le thème « Engager ses émotions dans la relation d'aide ».

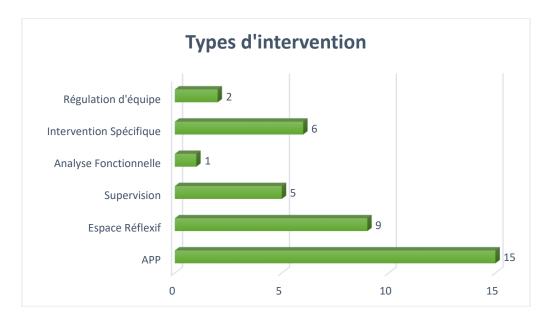
Une nouvelle journée d'étude organisée par la filière des MJPM aura lieu 8 juin 2023 sur le thème « Construire une relation et un partenariat dans l'intérêt du majeur protégé ».

Une journée d'étude sera préparée dans le cadre du Festival des Récits qui se tiendra le 22 juin 2023.

IRTS Champagne-Ardenne – juin 2023 Rapport d'activités Perfectionnement et Approfondissement Professionnel

2. Actions conseil

38 projets sont prévus à ce jour pour l'année 2023. 23 de ces projets sont des nouveaux projets, 21 d'entre eux sont déjà validés et vont être mis en place et 2 d'entre eux sont des diagnostics payants. Les 15 autres sont des reconductions de projets qui se sont terminés en 2022 et seront mis à nouveau en place au cours de l'année 2023.



Le graphique ci-dessus rend compte des différents types d'actions qui seront mis en œuvre pour ces 38 projets.

10 nouveaux projets sont encore en attente de validation par les établissements demandeurs.

3. Appel d'Offre

Nous avons répondu à un appel d'offre du CHU le 21 février 2023, ce marché concernait deux lots sur les 6.



Le marché est divisé en 6	INTITULÉ		
lots définis ci-dessous :			
LOT N°			
1	Accueil des personnes déficientes		
	intellectuelles vieillissantes en EHPAD		
2	Sécurité et conduite des autoclaves à		
	pression de vapeur		
3	Maitrise du risque infectieux en		
	endoscopie		
4	Secret professionnel		
5	Conduire un projet comprenant un lot		
	"amianté"		
6	Formation à la radioprotection		
	patient		

La demande a pour objet de mettre en œuvre des actions de formation du plan de formation et de développement professionnel continu de 2023 pour le Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne (GHUC).

Ce projet, à l'initiative du **C**entre **H**ospitalier **U**niversitaire de Reims, est élargi au niveau du Groupement Hospitalier de territoire pour répondre à un besoin collectif de territoire. Le **GHUC** est composé de sept établissements publics de santé, un établissement public de santé mentale et sept établissements médico-sociaux

➤ Lot n°1 : Accueil des personnes déficientes intellectuelles vieillissantes en EHPAD

Au Centre Hospitalier Universitaire de Reims, le pôle EHPAD / USLD représente la composante médicosociale de la filière gériatrique. Il exerce une mission de service public dans le cadre d'une vocation régionale et de proximité.

IRTS Champagne-Ardenne – juin 2023 Rapport d'activités Perfectionnement et Approfondissement Professionnel L'objectif de la formation est de développer les compétences individuelles et collectives de l'équipe de proximité (IDE, AS, ASH, de jour et/ou de nuit et animatrice) pour un accueil et une prise en charge adaptés des personnes âgées déficientes mentales.

La demande de formation représente 4 journées de 7 heures soit un total de 28 heures, pour 4 groupes maximum par an de 10 à 12 participants. Le marché est pour une durée de 12 mois (à compter de la date de réception de la notification) reconductible tacitement pour trois périodes de 12 mois chacune. Nous avons pu positionner deux formatrices vacataires de l'IRTSCA, compétentes dans le domaine afin de répondre au mieux à la commande :

- ✓ le **Docteur MALOULI-DOHR Anne**, Médecin Généraliste et Gériatre pour les deux premières journées.
- ✓ Madame **COUPLET Sandrine**, Cadre infirmière Directrice pôle Hébergement et Soins de l'Association Papillons Blancs pour les deux dernières journées. Cette deuxième partie de formation est à planifier à 1 mois d'intervalle de la première partie de formation comme le précise l'acheteur.

➤ Lot n°3: Le secret professionnel

La formation sur « Le secret professionnel et la confidentialité » s'adresse à l'ensemble des personnels et en particulier les nouveaux salariés recrutés du GHUC, personnels administratifs, techniques, soignants et médico-techniques.

Cette demande de formation d'une journée pour une durée de 12 mois (à compter de la date de réception de la notification) est reconductible tacitement pour trois périodes de 12 mois chacune. Un maximum de six groupes de 12 participants seront à planifier par an, et à prévoir en inter ou en intra établissement.

La formation a pour objectif de définir les notions de « secret professionnel, confidentialité, secret partagé, d'identifier les pratiques respectueuses du secret professionnel dans l'utilisation des nouveaux supports d'informations et de prendre conscience des dangers de l'utilisation des réseaux sociaux.

Pour cette intervention nous avons présenté la candidature de Monsieur Michel BOUDJEMAÏ, cadre formateur et doctorant en droit de l'IRTSCA, afin de répondre au mieux à cette demande.

Répondre à un appel d'offre s'avère contraignant, demande beaucoup d'heures de travail et de la disponibilité sur un temps imparti qui est souvent de l'ordre d'un mois ce qui peut être assez stressant.

Le prestataire a souvent peu de temps, en l'occurrence nous n'avions que 13 jours pour rédiger notre réponse pour ces deux demandes ce qui n'a pas été sans difficulté, d'autant plus sur une période de

vacances scolaires.

Pour répondre à un appel d'offre, il faut récupérer et analyser le dossier de consultation de l'entreprise

(DCE), c'est-à-dire l'ensemble des documents édités par l'acheteur comme le RC (règlement de

consultation) et le CCAP (cahier des clauses administratives particulières).

Bien entendu, cela demande de bien analyser ce cahier des charges afin de suivre les directives pour

établir notre réponse sous peine que notre dossier soit rejeté.

Le dossier doit comporter :

• La lettre d'accompagnement,

• Le mémoire technique descriptif comprenant :

• La compréhension de la demande,

• Le contenu de la formation ainsi le programme proposé détaillé avec séquencement,

• Les méthodes et les moyens pédagogiques ainsi que le dispositif d'évaluation tel que défini

au CCTP,

Les compétences et expériences des formateurs assurant l'exécution des prestations (CV,

diplômes).

Ce mémoire permet de juger la valeur technique de l'offre du candidat. A ce mémoire peut être adjoint

différentes pièces utiles (questionnaire de préformation, bilan de fin de formation, évaluation des

participants en fin de formation...).

> Déposer le dossier de candidature (DC1), présentation de notre établissement justifiant nos

capacités à y répondre, et l'offre de prix comprenant le bordereau de prix unitaire (BPU).

Notre candidature a été envoyée obligatoirement par voie électronique sur la plateforme de

dématérialisation des Achats de l'Etat (PLACE), à une date et heure limites de remise des offres

Brigitte JEANSON

Coordinatrice des actions de formation continue et

Responsable des formations ASMAT et ASFAM

IV) Conclusion



La seconde moitié de l'année civile 2022 a été intense et synonyme de reprise de l'activité de formation continue sur le site de l'IRTSCA ou en intra établissement. Une reprise d'activité qui fait suite à une période suspensive en lien avec la crise sanitaire que nous venons tous de traverser.

Des demandes qui interpellent car elles font écho à l'actualité des établissements sociaux et médicosociaux, à savoir des équipes dans une phase d'essoufflement, en quête de sens, dans un besoin de déposer et d'une recherche éthique à partager pour nourrir des pratiques. Mais aussi, des demandes pour développer une expertise afin de faire face à l'évolution des problématiques rencontrées auprès de certains publics (MNA, violences conjugales, Autisme...) ou au sein de territoire « déserté » aussi bien à l'échelle d'une ruralité que dans des quartiers urbains.

En écho, à l'une des revendications du secteur, à savoir redonner la priorité au sens de l'intervention dans les métiers de l'action sociale et médicosociale, la formation a, en toute légitimité, sa place et donc se doit être améliorée pour l'adapter aux spécificités du secteur, telle que le préconise le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) dans son avis de juillet 2022 « les métiers de la cohésion sociale ». Cette amélioration ne doit-elle pas garder un équilibre entre des formations qualifiantes et des formations non qualifiantes en intra-établissement pour retrouver du commun au sein de ces organisations, parfois LIEU DE VIE ?

Simone FOND

Directrice de la pédagogie et des formations

Institut Régional du Travail Social Champagne-Ardenne

8 rue Joliot Curie 51100 REIMS

Secrétariat Formation Continue

Email: elodie.boijoux@irtsca.fr
Web: http://www.irtsca.fr

 ${\bf Conception\ et\ r\'ealisation: Secr\'etariat\ Formation\ Continue-IRTS\ Champagne-Ardenne}$

Impression: IRTS Champagne-Ardenne – Mai 2023